



## CE DRRP: L'information de vos élus CFDT

Le trait d'union entre les salariés



### RÉUNION CE DRRP DU 13/07/2016

13/07/2016

#### HEURES SUPPLEMENTAIRES :

Vos élus Cfdt sont une nouvelle fois intervenus sur ce sujet : nous avons demandé que toutes les heures supplémentaires effectuées soient payées ! Certains groupes n'enregistrent aucune heure supplémentaire sur le trimestre ...

Nous vous rappelons qu'à partir du moment où votre responsable ne s'oppose pas à votre présence au-delà de vos horaires habituels, vos heures doivent être considérées comme supplémentaires.

**La Direction de Réseau doit faire un nouveau rappel auprès des directions locales.**

#### CSSB (Centre Spécialisé en Solutions Budgétaires):

La nature du métier change en profondeur, la pression sur les objectifs est devenue une réalité, la Cfdt l'a dénoncée tant sur le fond que sur la forme.

Vos élus Cfdt mettent en avant la « **PRIMAUTÉ DES INTÉRÊTS DU CLIENT** » tant avancée par nos directions . Nous resterons vigilants sur les éventuelles dérives .

Nous avons une nouvelle fois interpellé la Direction sur la méthode de calcul des droits à congés dans le cadre des horaires variables, à suivre ...

#### INCIVILITÉS :

L'accord AFB signé par la Cfdt est de mieux en mieux appliqué, nous constatons qu'il existe encore, dans de nombreux cas, une réticence de la part des salariés et de certaines directions à déclarer **TOUS** les actes d'incivilités, en banalisant une insulte ou un dérapage qui devrait être relevé.

Aujourd'hui, les constats ne reflètent qu'une partie des déclarations.

Toute incivilité banalisée est dangereuse, car l'insulte verbale amène une menace qui sera suivie d'une bousculade, elle même suivie éventuellement d'un coup porté....

***Ces escalades existent et il faut pour la Cfdt les combattre : traiter immédiatement et fermement toutes les incivilités !***

#### L'HYPOCRISIE LIÉE AU E-LEARNING :

Dispensée de longue date en mode "délocalisée" sur Louveciennes, Paris ou dans les succursales, la formation au sein de BNP PARIBAS a toujours été un vecteur de qualité.

Depuis quelques années, l'entreprise a fait le choix de mettre en place un mode de formation en ligne, dit E-learning.

Présenté initialement comme un mode complémentaire, destiné à compléter un catalogue de formation existant, force est de constater que ce mode tend à prendre de l'ampleur. L'équilibre au bénéfice d'une formation physique, délocalisée tend à se rompre.

Les élus Cfdt dès le lancement de cet outil ont mis en garde la direction sur la nécessité d'encadrer l'utilisation du E-learning. Ainsi, il est nécessaire que nos collègues sortent de leur poste de travail afin de réaliser le parcours en ligne.

Les élus Cfdt ont également rappelé, dès l'origine, que cet outil ne devait être accessible qu'à partir d'un poste de travail BNP PARIBAS.

La direction n'a jamais rien "gravé dans le marbre". **Que se passe-t-il aujourd'hui ?**

De plus en plus de collègues restent sur leur poste de travail, dans leur bureau pour réaliser les parcours demandés.

Pire ! Certains réalisent les parcours à domicile !!!

**La finalité ?**

Pour l'entreprise, une formation qui n'est plus dispensée sur le lieu de travail ou bien tout en continuant d'assurer les services à la clientèle ou bien durant l'heure de déjeuner...

Pour le salarié, un manque de détachement nécessaire pour accomplir le parcours en toute sérénité, et un temps de travail existant mais virtuel pour l'employeur...

**Le risque? Nous le connaissons tous...**

L'entreprise se protège désormais par le biais de certifications et qualifications diverses. Cette méthode lui a permis de mettre en place des fondations (conformité, déontologie etc...) pour exercer une politique disciplinaire dont l'ampleur est sans commune mesure avec le passé...

Pour le salarié, le risque est fort de "passer à côté" d'un élément majeur, de "cliquer" trop vite, et en finalité d'avoir des lacunes.

Nous ne pouvons que déconseiller fortement à tous de telles pratiques même si nous sommes parfaitement conscients que ce n'est pas toujours simple...**N'hésitez pas à nous demander conseil...**

#### TICKETS RESTAURANT :

**LA VALEUR FACIALE PASSE À 9,60 EUROS  
AU 1<sup>er</sup> JUILLET , LA PART PATRONALE EST  
DE 5,76 EUROS.**

### **ANOMALIES INCITATIONS COMMERCIALES 1er Quadrimestre pédagogique. : Les premières déceptions.**

En cas d'anomalies / contestations, **les élus Cfdt** conseillent aux salariés concernés de solliciter leur manager par écrit, et le RDAC pour faire un point et corriger si besoin.

**En cas de non réponse, n'hésitez pas à nous contacter.**



**Les résultats de l'enquête OMSAD (Observatoire Médical du Stress, de l'Anxiété et de la Dépression) diligentée par la Direction Générale de BNPP viennent d'être communiqués et sont édifiants.**

Ces résultats confirment les interventions des différentes organisations syndicales :

**32,6% de sur stress chez BNP Paribas et 35,8 % chez BDDF, chiffres bien au-delà des références IFAS (Institut Français d'Analyse du Stress)**

Les Élus Cfdt considèrent qu'une pareille situation appelle des réactions et actions rapides !

Les Élus attirent à nouveau l'attention de la Direction sur l'état général de santé des salariés.

Rappelant que l'employeur est responsable de la santé physique et mentale des salariés, nous demandons une modification significative :

- de l'organisation commerciale avec notamment une refonte totale de la prise en charge client et des tâches orientées clients,
- du suivi du dispositif commercial,

**GPS : 56% de répondants au niveau DRRP, attendons les conclusions**

**Nous attendons des moyens plus conséquents et des actions concrètes pour améliorer les conditions de travail de l'ensemble des salariés.**

## CONGÉS ANNUELS

Les congés doivent être validés selon le calendrier suivant - Pour les congés prévus **entre le 1<sup>er</sup> janvier et la 30 avril** : avant le 1<sup>er</sup> octobre de l'année précédente - Pour les congés prévus **entre le 1<sup>er</sup> mai et le 30 septembre** : avant le 1<sup>er</sup> février de l'année en cours—Pour les reliquats posés **du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre** : avant le 1<sup>er</sup> juillet de l'année en cours.

Si non respect de cette « règle » engendrant des difficultés, nous vous invitons à contacter vos élus **Cfdt**.



## RÉFORME DU VARIABLE :

**Bilan Actuel :** Une rémunération opaque, insatisfaisante et parfois injuste car basée plus sur l'historique que sur les performances réelles. Des écarts importants entre salariés.

**Nouveau Projet :** Une référence métier par poste type basée sur le médian d'aujourd'hui. Une vraie variabilité (+20%/-20%) basée sur des objectifs de performances en lien avec les évaluations professionnelles et qui devrait donc permettre une vraie reconnaissance. Une rémunération qui sera « plus claire et plus transparente ».

**Les plus :** une enveloppe « Top up » pour reconnaître les performances exceptionnelles ! Une intégration dans le fixe pour les salariés au dessus de leur référence métier basée sur 100% du montant du variable de référence contrairement aux Incitations Commerciales à 150%.

**Quand :** il faudra définir les objectifs en 2017 pour un 1er versement en avril 2018.

**Qui :** tous les salariés en relation directe avec la clientèle ... seulement !

**Regret de la Cfdt :** le projet exclut un grand nombre de collègues (PARC, P2R, CAC, Décideurs Commerciaux, CRCE, CSSB ...)

La direction explique que c'est compliqué de trouver de bons critères d'évaluations transparents et équitables car ils ne sont pas directement liés au commerce. De plus, le budget n'est pas extensible !

Les élus Cfdt ne se satisfont pas de cette réponse. Le projet devra aboutir pour tous !

## PRÉSENTATION DU RÉSULTAT DES ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES DU COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT

*Les résultats de l'exercice 2015 nous ont été présentés par l'expert comptable, vos élus Cfdt vous déclineront à la rentrée leurs propositions d'utilisation des réserves constatées.*

### Vos correspondants:

Vos élus CFDT assurent une permanence tous les lundis .

#### DRBP

10-12 rue des Trois Fontanots,

92000 NANTERRE

06 73 98 52 45, 06 65 34 65 38, 06

67 24 54 97



Sophie Crépeaux



Isabelle Delcroix



Sylvie de Freitas



Anita Guignard



Corinne Murer



Bernard Avenel



Damien Marthon



Jean Marie Remy



Juan Antonio Gonzalez



Alain Meunier



Yannick Margerie

**L'ÉQUIPE CFDT VOUS SOUHAITE D'EXCELLENTES VACANCES. PROFITEZ-EN BIEN !**

**LA PERMANENCE CFDT RESTERA OUVERTE DURANT TOUT L'ÉTÉ !**

**SECTION SYNDICALE DRBP - ZSYDRBP - 10 rue des 3 Fontanot, 92000 Nanterre**

www.cfdt.bnpparibas.com  
twitter: @cfdtbnparibas

mail: NANTERRE BDDF CFDT DRRP  
@bnpparibas.com

Je suis d'accord avec l'action de la Cfdt et:

Je souhaite recevoir des informations par email  Je souhaite adhérer  Je souhaite vous rencontrer

Nom Prénom : ..... e-mail : .....

tél. : ..... Agence, entité, groupe de rattachement : .....

